



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E39599

VALABLE JUSQU'AU 13/06/2024

ÉDITÉ LE 12/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/03/1977
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 01/04/1996
7 622

Raison sociale : HEMON SARL

PLATRERIE - CARRELAGE
5 RUE BOUILHAGUET
47800 MIRAMONT DE GUYENNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MARMANDE 40510076900026

Téléphone : 05 53 83 02 23
Portable : 06 07 34 25 73

Fax : 05 53 94 38 81

Siret : 405 100 769 00026

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 00 10937

Site Internet :

E-mail : t-hemon@hotmail.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 5682307904

Responsabilité légale :

HEMON THIERRY GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 5682307904

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2022

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	11/05/2023
6311	Carrelages - revêtements (Technicité courante) Mention RGE	11/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE PAU
TECHNOPOLE HELIOPARC
2 AVENUE PIERRE ANGOT
CS 8011
64053 PAU CEDEX 09

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.